



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **735-2017**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 1^{er} mai 2017, décrétant un emprunt au fonds général de la municipalité n'excédant pas 119 600 \$ pour l'exécution des travaux de prolongement des conduites d'aqueduc sur la rue Principale (5^e Rang Ouest), a reçu l'approbation des personnes habiles à voter du secteur concerné.

Conséquemment, ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 11^e JOUR DE MAI 2017.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 11^e jour de mai 2017, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11^e jour de mai 2017.

Patricia Labby

Directrice générale et secrétaire-trésorière